



Assemblée générale du 13 octobre 2017

L'assemblée générale s'est tenue à 20 heures 30 à la salle des associations de Valdurenque, sous la présidence de M^{me} MARTIN Yannick, et en présence de M. Christian Azéma, adjoint à la commune.

Merci à tous ceux qui ont pu assister à cette assemblée générale. Certains membres absents étant excusés.

Les thèmes que nous avons abordés ont été les suivants :

- Le bilan moral de la saison 2016/2017
- Le bilan financier de la saison 2016/2017
- L'élection du bureau
- Le montant des cotisations
- Le calendrier pour la saison 2017/2018
- Les questions diverses

I. Bilan moral de la saison 2016/2017

Randoval a pu compter 29 adhérents au total, 10 hommes et 19 femmes, dont 1 adhérent non marcheur. Avec 10 licences individuelles, et 9 licences familiales.

Les sorties : le calendrier a été suivi dans sa globalité, 20 sorties ont été faites dont 10 à la journée, 10 à la matinée et 1 week-end en gîte dans les Pyrénées Orientales à Formiguères, et une sortie nocturne au Pic de Nore. Certaines sorties n'ayant pas pu se faire cette année ont été reportées sur le calendrier à venir.

Le repas de novembre qui s'est déroulé au restaurant ne nous aura pas forcément laissé un souvenir gustatif mémorable, doit-on renouveler l'expérience à l'avenir ?

La soirée de février quant à elle nous a réservé une surprise, celle du traiteur qui s'est désisté au dernier moment. Du coup le frésinat que nous avions prévu a été improvisé dans ma cuisine, mais malgré cela la soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance avec en plus un diaporama de toutes les sorties précédentes ainsi qu'un retour nostalgique dans le passé.

Du balisage nous a été proposé par le CDRP 81 sur le sentier des Crêtes à Lautrec., soit 6km environ. Deux équipes s'y sont attelées pour le faire en une journée très ensoleillée. Merci à ceux qui ont participé. Cela a rapporté la somme de 65€ au club en plus du reliquat de l'année précédente qui concernait la vérification d'un morceau du sentier de Labruguière. Au total le CDRP 81 a versé la somme de 156,28€.

II. Bilan financier de la saison 2016/2017

A ce jour, les soldes des comptes de Randoval sont excédentaires comme les années précédentes mais les variations de ce bilan par rapport à l'an passé, à ce jour s'expliquent par le fait que l'assemblée générale est tardive, et qu'un engagement financier a déjà été fait pour le gîte à venir dans le Gers.

Rappelons que nous n'avons plus qu'une seule banque pour la gestion des comptes Randoval. Un compte courant au Crédit Agricole et un compte épargne livret A. Soit un total de 4757,93€ € dans les caisses du club au 10/10/2017.

Nous remercions la mairie pour sa subvention annuelle de 200€. Les frais de transport cette année s'élèvent à 318,50€. Ce qui est beaucoup moins que l'an passé. Bravo.

Les 2 bilans ont été acceptés et votés à l'unanimité.

III. Election du bureau

Le bureau est formé d'une trésorière, d'un président adjoint et d'une présidente. La présidente fait tout le secrétariat sur ordinateur directement ce qui ne justifie pas l'intervention d'une secrétaire.

Le bureau est donc formé de Sylvie Louet à la trésorerie, Gérard Bru, vice-président et Yannick Martin présidente, tous trois ont été réélus à l'unanimité pour une nouvelle année.

N'oublions pas Francis Oulès qui aide à la préparation du calendrier et guide quelques sorties, ainsi que le renfort d'Eliette Azéma, qui a pris en charge 2 sorties l'an passé et Bernard Bonnafous pour une sortie également. Si vous souhaitez encadrer une sortie, merci de bien vouloir vous proposer, comme l'ont fait Gérard et Jany Mollet en ce début de saison.

IV. Montant des cotisations

Cette année la cotisation du club pour la Fédération Française de Randonnée pédestre reste à 40 € (pour les clubs de moins de 30 adhérents, avec toujours une cotisation régionale de 10 €).

En 2016/2017 La licence individuelle IRA était à 38 €. Elle passerait à 40€

La licence familiale FRA était à 62€. Et passerait à 65€

La licence IMPN (multi loisirs pleine nature) était à 78€ et passerait à 85€.

Chaque année, cette cotisation augmente suivant celle de la FFRp.

Cette année, après mure réflexion, nous décidons de proposer des modifications en ce qui concerne l'affiliation du club à la Fédération nationale. En effet une grande partie des adhésions (environ les 2/3) est gérée par la fédération qui assure et redistribue ensuite aux comités départementaux. Mais pour les petits clubs comme le nôtre cela n'apporte pas vraiment d'intérêt. Nous ne demandons pas de subvention et n'organisons pas de manifestation ouverte au public

Hormis le balisage, nous retirons peu d'avantage d'être affilié à la Fédération.

Sans pour autant couper tout contact avec la fédération, nous avons la possibilité de mettre le club en sommeil. (il paraît que cela se pratique souvent).

Cela implique donc que nous devons adhérer à une autre assurance, nous avons donc contacté l'assurance SMACL après avoir prospecté vers d'autres compagnies.

Voici donc les propositions que nous faisons aux membres du club.

Les adhésions sont proposées individuellement même pour les couples, donc le tarif est calculé par personne, avec une assurance qui propose presque les mêmes garanties (voir détail sur le document assurance joint).

Une différence néanmoins importante, avec la fédération on est couvert par l'assurance quel que soit le jour où l'on randonne, avec ou en dehors de Randoval. Avec la Smacl, on ne sera assuré que les jours où l'on randonne avec le club.

Proposition de tarif d'adhésion

20€/ pers + 7€ d'assurance = 27€ par personne soit 54€ par couple (au lieu de 40 et 65€ par la FFRP.)

Il n'y a pas de proposition pour les adhésions multi sport et loisir.

Inconvénient, il n'y aura plus le magazine rando passion.

Pour ceux qui souhaiteraient adhérer au club mais sans faire les sorties, une adhésion de 15€ pourrait leur être suggérer comme l'an passé.

Autre proposition est faite également d'adhérer à la Fédération individuellement par l'intermédiaire de la **Randocarte** du comité départemental, tarif :

4 formules au choix :

Randocarte® Individuelle : 35 €.

Randocarte® Familiale : 68 €.

Randocarte® Individuelle Formule Sport + : 47 €.

Randocarte® Familiale Formule Sport + : 92 €.

A ces tarifs il faut ajouter la sur-cotisation au club qui est de 20€ cette année (dans un souci d'équité envers les autres membres de Randoval).

Au tarif de la randocarte, le magazine rando passion est inclus. Pour toute question relative à la **Randocarte** contacter la présidente afin de les faire au plus vite.

L'assurance des adhésions 2016/2017 est valable jusqu'au 31 décembre 2017.

Bien que le certificat médical ne soit plus obligatoire systématiquement chaque année, nous vous informons que sous conditions de problèmes de santé (chirurgie, maladie, fatigue générale importante) depuis moins de trois ans, et pour les personnes de 70 ans et plus, ce certificat devient obligatoire.

V. Frais de transport :

Les frais de transport restent encore élevés sur le papier mais en réalité certains d'entre vous retournent à Randoval le chèque qu'ils ont reçu en dédommagement et préfèrent ainsi en déduire une partie du montant de leurs impôts sous forme de dons. Au nom du club qu'ils en soient remerciés.

VI. Calendrier 2017/2018

Les sorties sont globalement prévues un dimanche sur 2 à la journée ou à la matinée, en règle générale les 1ers et 3èmes dimanches.

Le rassemblement se fait ¼ d'heure avant départ place du Foirail et le départ se fera à 8h 30 ou 9h selon la sortie prévue.

Les sorties marquées d'un ** sont à la journée il faut donc prévoir le pique-nique.

2 week-ends sont proposés dont un dans le Gers à Samatan du 3 au 5 novembre. L'autre, prévu en mai devrait se faire dans les PO vers Argelès.

Notre repas au restaurant le 26 novembre se fera au Restaurant Le Baudillois, à St Baudille ! à l'initiative de Françoise Bonnafous qui s'est chargée du démarchage, 3 propositions de menus ont été faites. Le menu à 23€ a été retenu.

Une soirée diaporama est prévue le 10 février 2018 avec un repas « Tout aux crêpes ».

VII. Formations

Aucune formation n'est envisagée pour le moment. Une étude avait été faite l'an passé pour une remise à niveau des connaissances de premiers secours mais elle n'a pu aboutir du fait du coût élevé de cette formation par les voies officielles.

Questions diverses :

Indépendamment de Randoval une proposition de marche hebdomadaire à la Mjc du village est faite par Yannick Martin qui s'engage sous sa seule responsabilité. Cette activité ayant peu de similitude avec la randonnée pédestre, elle n'influe d'aucune manière sur le fonctionnement du club.

Le pot de l'amitié a clôturé cette assemblée générale.